

Communiqué de presse de Jean-Louis Chauzy

Toulouse le 16 avril 2015

Pour les LGV du Sud-Ouest : l'urgence, c'est le financement !

48 heures après les déclarations du Chef de l'Etat, lors de la signature du Contrat de Plan Etat-Région dans le Lot, selon lesquelles le gouvernement prendra « rapidement » sa décision concernant la déclaration d'utilité publique du projet de LGV Bordeaux-Toulouse/Bordeaux-Dax, Eurosud Transport souhaite faire les mises au point suivantes :

Le respect de la procédure en cours implique que le gouvernement prend la décision de signer le Décret d'Utilité Publique après avis du Conseil d'Etat. Or, il est impossible que celui-ci rende son avis avant l'été.

Pour cela, il faudra attendre que SNCF Réseau ait répondu aux interrogations exprimées par la commission d'enquête, dans le délai de 4 mois qui lui a été fixé le 30 mars 2015. C'est donc à partir de la fin juillet, que les services de l'Etat pourront instruire le dossier et le transmettre au Conseil d'Etat. Ce dernier prendra un certain temps avant de rendre un avis non rendu public. Enfin, et ce au maximum le 8 juin 2016, le gouvernement signera ou pas le décret d'utilité publique.

Il ne sert à rien de tenter aujourd'hui d'obtenir une quelconque décision en dehors de ces contraintes de procédure. L'avis de la commission d'enquête, même défavorable, n'a d'ailleurs aucune influence sur le calendrier prévu.

Par contre, cette période doit être mise à profit pour mobiliser les forces favorables largement majoritaires mais qui ne s'expriment pas. Il faut également reprendre l'argumentation du projet, en faire la pédagogie et montrer que la commission se trompe sur un certain nombre de points clefs.

Concernant les financements, il est désormais trop tard pour que les financeurs potentiels actent leur participation à un projet dont on ne sait pas s'il sera déclaré d'utilité publique. La réforme territoriale va également impacter ce processus dans les tous prochains mois en modifiant le périmètre des régions. On ne peut que regretter que ce tour de table n'ait pas eu lieu avant, ce défaut d'anticipation a fortement pesé sur la crédibilité du projet. Eurosud Transport réclamait déjà en 2013 ce tour de table des collectivités.

Néanmoins, nous organiserons début 2016, une conférence de haut niveau sur cette question pour démontrer qu'il est possible de financer ce projet. Une infrastructure de très long terme

doit être financée par des investisseurs de très long terme. Nous démontrerons aussi combien il coûterait à notre pays et à nos territoires d’y renoncer.

Eurosud Transport ainsi que le CESER répondront présents à l’invitation lancée par Alain Rousset pour mobiliser les forces favorables à ce grand projet, le 7 mai 2015 à Bordeaux.

Jean-Louis Chauzy
Président d’Eurosud Transport
Président du CESER Midi-Pyrénées

Contact presse :

Eurosud Transport - Valérie Cormier – 06 15 09 61 46 – valerie.cormier@eurosud-transport.com